MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Volet national

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Volet national

SERVICE GESTIONNAIRE : FRANCE TRAVAIL

CODE ET INTITULE : NATIOI1780 Volet national_Accompagnement intensif des personnes éloignés de l' emploi dont le public ARSA

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

DISPOSITIFS :

6.h.3 Accompagnement intensif des personnes éloignées de l'emploi, dont le public ARSA (essaimage)

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Seules sont éligibles au présent appel à projets les Directions régionales de France Travail

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 38 000 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/09/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 27/10/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

La lutte en faveur de l'égalité des chances et l'accès au marché du travail est l'une des actions du Socle européen des droits sociaux, qui sous-tend l'orientation d'une Europe sociale plus forte (plus équitable, inclusive et riche en perspectives).

En 2022, 9,1 millions de personnes en France vivaient sous le seuil de pauvreté (source INSEE). De fait, la pauvreté touche en premier lieu les personnes au chômage.

Le revenu de solidarité active (RSA) est en vigueur depuis 2009 en Métropole, et depuis 2011 dans les départements et collectivités d'outre-mer. C'est un revenu minimum pour les foyers qui ne disposent pas

de ressources, mais également un dispositif d'accompagnement social et professionnel destiné à faciliter l' accès à l'emploi. En effet celui-ci repose sur un principe de droits et devoirs, à savoir le droit à un revenu minimum ou à un complément de revenu et un accompagnement professionnel et social adapté à la situation de la personne. Selon la situation de la personne, le devoir repose sur la recherche d'emploi ou la mise en œuvre d'actions en faveur d'une meilleure insertion sociale ou professionnelle.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la transformation de Pôle emploi en France Travail, par la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, en élargissant la notion de demandeur d'emploi et l' inscription à France Travail de toute personne en recherche d'emploi ou ayant besoin d'un accompagnement.

Cette transformation de Pôle emploi en l'opérateur France Travail au 1er janvier 2024 vise notamment à mettre en place une démarche plus efficace du « Aller vers » les publics les plus éloignées de l'emploi, dans une logique de collaboration renforcée entre partenaires de l'insertion et de l'emploi. Ainsi, dès 2023, le Gouvernement et Pôle emploi ont décidé, dans un premier temps, de rénover l'accompagnement des allocataires du RSA en lançant des expérimentations au sein de territoires de Métropole et d'Outre-mer, visant à leur assurer une meilleure insertion dans l'emploi ; ces expérimentations, initiées en 2023 à 18 territoires, ont été étendues, dans une logique d'essaimage territorial, en 2024 pour en couvrir 49 au total.

Dans un deuxième temps, à partir de 2025, cette démarche innovante est élargie, tant en termes de publics que de territoires. Il s'agit d'initier une démarche d'accompagnement et de suivi qui s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi, dont le public ARSA, qui ont besoin d'être fortement soutenues dans leurs démarches de résolution de contraintes personnelles et/ou de recherche d'emploi. Cet essaimage à d'autres publics et à d'autres territoires conserve un caractère expérimental en 2025, dans la mesure où le déploiement opérationnel et le changement d'échelle territoriale sera progressif tout au long de l'année.

Par ailleurs, une évaluation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA est conduite sous l'égide du Comité scientifique de la réforme de France Travail, dont les résultats finaux informeront des modalités opérationnelles et des pratiques des professionnels déployés dans le cadre de la montée en charge du dispositif. Un point d'étape, après 12 mois d'expérimentation, a été présenté le 19 juin 2024. Il présente un bilan chiffré des piliers du RSA rénové, à savoir l'entrée en parcours, l'accompagnement, le partenariat avec les entreprises et l'accès à l'emploi. Il présente également les axes de travail pour le second semestre 2024. Ce point d'étape montre que 42% des bénéficiaires de cet accompagnement rénové ont accédé à un emploi dans les 6 mois, après leur entrée en parcours.

L'évaluation se poursuivra en 2025, suite à l'élargissement de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA, mais elle couvrira également l'accompagnement intensif.

Dans le cadre de cet élargissement opérationnel et territorial, l'ambition de l'accompagnement intensif des personnes des plus éloignées de l'emploi, dont le public ARSA est :

- D'inscrire auprès de France Travail toutes les personnes en recherche d'emploi ainsi que celles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles d'insertion dont le public ARSA ;

- D'orienter le demandeur d'emploi inscrit auprès de France Travail quelle que soit sa porte d'entrée vers l'organisme le plus à même de leur proposer un accompagnement adapté à leur situation, sur la base de critère commun ;

- D'accélérer l'entrée effective du demandeur d'emploi dans le bon parcours d'accompagnement avec le bon référent ;

· De réaliser un diagnostic global de la situation de chaque demandeur d'emploi accompagné, à l'aide d'un référentiel de diagnostic commun et partagé à tous les acteurs du réseau pour l'emploi, dans une logique de parcours sans couture ;

· De formaliser et signer avec le demandeur d'emploi un contrat d'engagement qui se veut dynamique et digital, et pourra ainsi être enrichi à chaque étape du suivi du demandeur d'emploi.

C'est cette démarche de changement d'échelle des projets d'innovation sociale que l'intervention du FSE+ soutient à travers la priorité n°6.

THÈME : Accompagnement intensif des personnes éloignées de l'emploi, dont le public ARSA (essaimage)